

## DOCUMENT DE TRAVAIL

# Vers un régime international qui préconise le renforcement des moyens infrastructurels dans les pays fournisseurs en tant qu'élément clé de l'accès aux ressources et du partage des avantages dans le cadre de la bioprospection

Augustine B. Njamnshi<sup>1</sup>. Programme de mise en valeur et de conservation des ressources biologiques, Cameroun  
Courriel : abnjamnshi@yahoo.com

### Introduction

Les trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB) sont :

- la conservation de la diversité biologique;
- l'utilisation durable de ses éléments;
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux techniques, et grâce à un financement adéquat.

Les articles 16 et 18 de la Convention portent respectivement sur l'accès à la technologie et au transfert de celle-ci et sur la coopération technique et scientifique. On ne saurait trop insister sur l'importance que la communauté internationale attache à ces aspects de la Convention. La décision I/2 prise lors de la première réunion de la Conférence des Parties à la CDB stipule que, « conformément à l'article 16 de la Convention et pour parvenir à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments, des projets favorisant l'accès aux techniques appropriées, leur transfert et la coopération visant à leur mise au point conjointe » font partie des priorités du programme concernant l'attribution et l'utilisation des ressources financières disponibles par le biais des mécanismes de financement au titre de la Convention. L'article 18 souligne également qu'en encourageant cette coopération, « il convient d'accorder une attention particulière au développement et au renforcement des moyens nationaux par le biais de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des institutions ».

Les trois objectifs de la Convention sont d'importance égale et sont interdépendants. De la même façon, le partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques est intrinsèquement rattaché à l'accès à ces ressources, au transfert approprié des technologies pertinentes (compte tenu de tous les droits sur ces ressources et sur les technologies) et à un financement adéquat. Les technologies sont réparties dans trois

---

<sup>1</sup> Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement les vues du Programme de mise en valeur et de conservation des ressources biologiques du Cameroun.

catégories : technologies nécessaires à la conservation de la diversité biologique; technologies nécessaires à l'utilisation durable des éléments de la diversité biologique; technologies utilisant des ressources génétiques.

### **L'importance du renforcement des moyens infrastructurels dans les pays fournisseurs**

L'importance du renforcement des moyens infrastructurels dans les pays fournisseurs peut être résumée en quatre points :

#### *Les moyens infrastructurels permettent la recherche in situ sur les « maladies orphelines »*

L'expérience montre que la plupart des recherches sur les maladies humaines sont menées dans les pays développés, tout simplement parce qu'on a plus de chance de récupérer l'énorme investissement en recherche-développement (R-D) dans ces pays que dans les pays fournisseurs pauvres. Cela signifie qu'on porte moins d'attention à certaines maladies qui frappent surtout les pays fournisseurs pauvres (qu'on appelle ici les « maladies orphelines »), alors qu'elles constituent une priorité pour ces pays. Or, avec une infrastructure suffisante, ces pays pourront mener des recherches sur ces maladies au profit de leur population. Le citoyen ordinaire veut maintenant que la coopération scientifique donne des résultats concrets et qu'elle contribue à améliorer ses moyens de subsistance.

#### *Les moyens infrastructurels permettent d'utiliser les résultats provisoires de la recherche concertée*

L'un des avantages de la recherche concertée sur la bioprospection est l'accès aux résultats de recherche provisoires. Ces résultats provisoires indiquent habituellement le niveau d'activité des composés extraits des échantillons végétaux qui sont renvoyés dans les établissements du pays fournisseur participant. Mais il y a un risque : si le pays développé qui est partenaire décide d'interrompre les travaux sur ces composés, le pays en développement est incapable de poursuivre les recherches, car il n'a ni l'infrastructure ni les ressources voulues. Mais avec une infrastructure viable, il peut poursuivre la recherche ou utiliser ses résultats provisoires pour étudier d'autres maladies.

#### *Les moyens infrastructurels procurent un pouvoir de négocier*

Rien n'a plus de poids dans les initiatives de bioprospection concertées que le pouvoir de négocier. Pour obtenir un partage juste et équitable des avantages, chacune des parties doit pouvoir négocier cet objectif d'emblée. L'expérience montre que la concurrence que se livrent les pays pour le financement limité que les pays développés consacrent à la R-D a été aggravée par l'insuffisance des infrastructures locales; en conséquence, certains chercheurs sont réduits à des rôles de « collecteurs ». Mais s'ils peuvent compter sur une infrastructure suffisante, ces chercheurs compétents peuvent alors négocier avec leurs partenaires sur un pied d'égalité. Cela donne lieu à une véritable négociation de conditions justes et équitables pour le partage des avantages.

#### *Les moyens infrastructurels survivent au projet*

De nombreux projets de développement en Afrique ont été critiqués pour leur conception « descendante » qui fait en sorte qu'ils sont tributaires de la disponibilité des sources de fonds étrangères. Certains projets entraînent une amélioration remarquable du paysage économique, social et culturel des collectivités locales, mais lorsque les partenaires étrangers

ont épuisé leur source de financement, ces collectivités se retrouvent dans une situation encore pire qu'avant. Il n'est pas rare d'entendre des membres des communautés locales affirmer que lorsque le projet X ou Y était en cours, ils étaient rémunérés en tant que collecteurs ou guides et obtenaient un bon prix pour leurs projets dans le domaine de l'agriculture, mais qu'ils n'ont plus ces avantages depuis que le projet est terminé.

La réaction serait différente si de véritables efforts de renforcement des infrastructures étaient déployés en fonction des besoins locaux durant la phase d'exécution du projet, pour permettre aux membres des communautés de poursuivre les travaux après le départ des partenaires étrangers.

### La voie à suivre

#### *Délaisser les solutions rapides au profit des besoins ressentis*

Comme on le souligne ci-dessus, la CDB reconnaît explicitement le rôle joué par toutes les catégories de technologies dans la conservation de la diversité biologique et l'utilisation des ressources génétiques. L'article 12 porte essentiellement sur la recherche et la formation - des éléments essentiels du renforcement des moyens technologiques. Il stipule que les Parties contractantes « mettent en place et poursuivent des programmes d'éducation et de formation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la diversité biologique et ses éléments constitutifs et en assurer l'utilisation durable et apportent un appui à l'éducation et à la formation répondant aux besoins particuliers des pays en développement ». Une question nous vient immédiatement à l'esprit : Qui détermine les besoins des parties contractantes des pays en développement? Est-ce que les fournisseurs de technologie (les pays développés) déterminent les besoins des pays en développement qu'ils sont prêts à combler? Ou bien est-ce que les pays en développement déterminent leurs besoins et ce qu'ils sont prêts à demander? Avant de répondre, il faut se pencher sur les solutions rapides et les besoins ressentis.

#### *L'illusion des solutions rapides*

John M. Perkins, fondateur et éditeur du magazine *Urban Family*, explique que les solutions rapides créent une « dynamique de clivage "nous/eux", du genre "nous sommes bons et nous avons la solution pour eux" »<sup>2</sup>. Dans le cas qui nous occupe, ces gens pensent qu'ils sont en mesure de déterminer les besoins des pays en développement, même s'ils n'y habitent pas ou qu'ils n'en connaissent pas grand-chose. L'une des grandes lacunes des discussions actuelles sur l'accès à la technologie et sur le transfert de celle-ci est que l'on présume que toutes les technologies ont les mêmes caractéristiques et qu'elles peuvent se transférer par un seul et même mécanisme. Or, non seulement les caractéristiques d'une technologie particulière déterminent le mécanisme ou les moyens de transfert, mais elles influent sans doute également sur la nature des politiques adoptées pour promouvoir son développement et son transfert. En conséquence, il importe de comprendre la nature ou les caractéristiques des technologies pertinentes avant de choisir les mesures et mécanismes précis visant à faciliter leur développement et/ou leur transfert<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Perkins, J.M., 1993, *Beyond Charity: The Call To Christian Community Development*, Baker Books.

<sup>3</sup> UNEP/CBD/COP/3/21, 15 septembre 1996.

L'illusion des solutions rapides, c'est présumer que nous connaissons d'emblée les besoins de quelqu'un, la solution qui convient et les résultats attendus - nous savons quel problème il convient de régler. Ce faisant, nous imposons également nos valeurs, nos doctrines et autres. En raison de cette mentalité des solutions rapides, les fournisseurs de technologies s'orientent hâtivement vers la mauvaise technologie, celle qu'ils jugent nécessaire, au détriment des besoins les plus importants. Tant que les parties contractante n'interagiront pas les unes avec les autres dans le cadre d'un véritable partenariat fondé sur une écoute et une compréhension mutuelles des besoins, le transfert de technologies n'apportera qu'une solution superficielle à des problèmes non résolus. M. Perkins ajoute que la grande question du renforcement du leadership autochtone est la suivante : « Comment affirmer la dignité des Autochtones, les motiver et les aider à prendre leur propre vie en main? » En tentant de répondre à cette question, on se heurte au problème associé à la notion des besoins ressentis.

#### *La notion des besoins ressentis*

Les besoins ressentis diffèrent entre les personnes et les endroits. Il faut absolument déterminer ces besoins pour assurer une coopération efficace, et la seule façon d'y arriver est de créer un véritable partenariat dans lequel chaque partie a le sentiment d'être importante et de contribuer à la relation. La plupart des scientifiques africains ont fréquenté les mêmes universités des pays développés que leurs homologues étrangers. En raison de l'insuffisance des infrastructures et des fonds de recherche consentis par leur gouvernement et les investisseurs privés, ils sont incapables de mener autant de recherches que leurs collègues étrangers. Ils doivent concilier la conservation avec les besoins en matière de développement ressentis de leur peuple. Personne ne peut prétendre connaître les besoins des populations locales mieux que ces gens, qui font partie de la même société et qui ressentent eux-mêmes ces besoins. Si, dans le cadre d'un partenariat avec des chercheurs du pays en développement, les partenaires du Nord ont l'avantage dans la prise de décision concernant tous les aspects de la recherche simplement parce qu'ils ont accès à de meilleures infrastructures et à plus d'argent, cette situation débouchera sur une « solution rapide » qui risque fort de ne pas durer.

Une véritable participation des chercheurs du pays fournisseur aux travaux de recherche crée un lien de confiance qui réduit la méfiance et les soupçons qui ont toujours séparé les riches des pauvres. Cette relation motive également les partenaires des pays en développement à assumer leurs responsabilités. C'est tout le contraire de la mentalité d'assisté, qui inhibe les gens et les rend dépendants d'autrui.

#### *L'approche du développement d'infrastructures durables*

Il faut adopter l'approche des projets clé en main, en tirant parti du bassin d'experts locaux dans les pays en développement. Il s'agit d'un mode de transfert de certains composants et éléments d'une technologie dans le cadre d'arrangements bilatéraux de coopération technique. Cette approche fait intervenir la construction, la démonstration du fonctionnement et la mise en service ou la remise d'une installation par des experts techniques de l'entreprise et/ou du pays qui fournit la technologie à l'établissement ou au pays bénéficiaire. Ce mécanisme a été utilisé dans la construction d'installations d'entreposage de ressources génétiques et dans le transfert d'éléments technologiques pertinents dans divers pays en développement. Cependant, pour que cette approche soit fructueuse, les pouvoirs publics du pays en développement doivent créer l'environnement social, politique et législatif voulu pour assurer la sécurité de l'investissement.

Pour que la recherche soit fructueuse à l'échelon national, il faut également intensifier l'investissement public dans les infrastructures. Habituellement, les avantages éventuels de la bioprospection ne sont récoltés qu'après une quinzaine d'années, et les investissements privés sont généralement modestes. Les pouvoirs publics des pays fournisseurs doivent augmenter l'investissement dans ce secteur s'ils veulent être en situation de force pour négocier leur part des avantages.

### **Conclusion**

Le Sommet de Rio a 12 ans. Au vu de l'expérience vécue dans la communauté internationale pendant ces années, il ne faut pas sous-estimer l'importance du renforcement des moyens infrastructurels dans les pays fournisseurs pour un partage juste et équitable des avantages. La collaboration en matière de R-D doit reposer sur la valorisation de la contribution de chacune des parties et sur la reconnaissance du fait que les pays fournisseurs ont les moyens humains et la capacité de déterminer eux-mêmes leurs besoins, mais que leurs infrastructures sont déficientes. Au lieu de proposer une solution rapide, les partenaires de recherche doivent s'efforcer de créer une véritable relation de coopération en utilisant l'approche des besoins ressentis. La plupart des pays fournisseurs seront favorables à un régime international qui insiste sur l'importance de ce facteur.